

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous nous retrouvons pour ce CDEN de bilan de la rentrée. Et justement à l'heure des bilans, nous apprenons que le ministère de l'Éducation nationale a rendu 75 millions d'euros au titre de l'année 2021. 75 millions d'euros non dépensés au regard des autorisations de crédits et d'engagements prévues par les lois de finances 2021.

Entendre ces chiffres est, à raison, considéré comme du mépris, par bien des agents. Combien de fois leur a-t-on dit que ce qu'ils demandaient n'étaient pas possible faute de financement ? Quand on consulte les sous-consommations, on ne peut que penser à ce qui aurait pu être conduit au fil de l'année et pour cette rentrée avec un pilotage de la dépense tournée vers la qualité du service public et non vers des objectifs d'économie.

- 40 M€ pour le programme « vie de l'élève »

Il était donc possible d'assurer la prise en charge des frais de transport, de prévoir des recrutements supplémentaires ou d'établir des contrats à temps plein pour des agents qui subissent le temps incomplet imposé pour mieux accompagner les élèves dans leur scolarité marquée par deux années perturbées par la pandémie. De payer les jours de fractionnement non pris ainsi que le temps de travail supplémentaire imposé par l'académie de Dijon aux AESH aux mépris des circulaires nationales et des alertes de nos fédérations, de renforcer les fonds sociaux et leur pilotage afin de mieux soutenir les élèves vivant dans la précarité...

- 15,5 M € pour l'enseignement scolaire public du second degré dont une partie liée aux heures supplémentaires

Nous n'avons eu de cesse de critiquer la politique de remplacement des heures postes par des heures supplémentaires. Cette logique conduit à des fermetures de postes et une multiplication des postes partagés.

Intensifier le travail des enseignantes et enseignants n'est pas une solution soutenable pour le service public.

Alors qu'il est parfois impossible d'assurer les remplacements, de trouver des contractuels dans certaines matières, on observe des disciplines avec des TZR qui n'auront probablement pas d'affectation cette année.

- 2,3 M € rendus au titre de l'enseignement scolaire public du premier degré

Il était sans doute possible d'améliorer le remboursement des frais de déplacement des agents, notamment d'abonder l'enveloppe des conseillers pédagogiques ; des psychologues de l'éducation nationale, des enseignants des RASED, un problème récurrent dans les circonscriptions rurales. Une augmentation des décharges de direction aurait aussi été la bienvenue.

- 15 M€ sont rendus pour le programme « soutien de la politique de l'éducation nationale »

Il était donc envisageable d'accélérer le repyramidage de la filière administrative ou le réhaussement des planchers d'IFSE pour les personnels administratifs dans notre académie, à commencer par les plus faibles salaires. Ce n'est pas la voie choisie par notre académie qui a décidé d'augmenter ceux qui avaient déjà plus lors du dernier CTA. Il était aussi sans doute possible d'accorder des moyens pour améliorer les conditions de travail y compris en renforçant les équipes par des personnes supplémentaires dans les services déconcentrés, par des titulaires et non par des contractuels qui seront probablement remerciés au bout de 5 ans pour ne pas leur proposer de CDI.

Nous espérons que notre département n'a, quand à lui, pas rendu de crédit. Une confirmation de votre part, madame la directrice académique serait la bienvenue.

Concernant l'ordre du jour, en commençant par le département. Nous ne pouvons que nous féliciter que notre proposition du Pacte du Pouvoir de Vivre ait été mise en application avec la part du bio et des produits de proximité qui augmentent dans les assiettes des collégiens.

Sur le numérique éducatif, nous saluons l'engagement budgétaire mais nous émettons quelques réserves. Les personnels des collèges n'ont plus aucune marge de manœuvre pour intervenir sur les ordinateurs et doivent systématiquement passer par les agents du département, qui sont certes réactifs, mais sont-ils en nombre suffisant pour un tel parc? Enfin, certains achats ne se font pas toujours suite à une consultation des besoins précis des équipes, ce qui entraîne parfois des déconvenues avec les usages du matériel.

Enfin, nous saluons le partenariat avec les fédérations de parents pour l'accès au numériques des familles. L'ordinateur et/ou la tablette deviennent des outils indispensables à la vie des collégiens et au suivi de leurs scolarité, tant pour l'accès à l'ENT que pour les inscriptions au brevet ou au lycée.